

PETIT PATRIMOINE GODINNOIS

**MUR AUX
FERRAILLES
RUE DU PONT**



*« Vieux fers, vieux cuivres, vieilles machines à
laver...*

*Ménagères, profitez de mon passage pour vous
débarrasser... »*

Ne prêtez pas l'oreille à l'annonce du ferrailleur !

Suivez plutôt ce montage

pour découvrir **LE** mur

aux **ferrailles**

de Godinne !



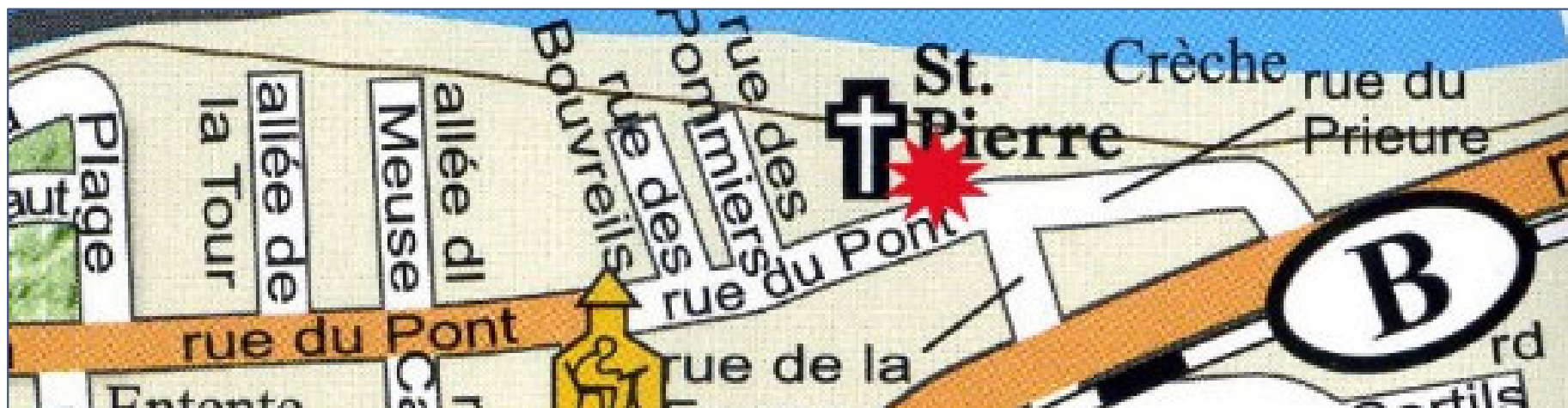
Faciles à regarder sans se casser le cou,
elles sont placées, presque à hauteur des yeux,
sur plus de vingt mètres.

Ces fameuses vieilles ferrailles,
ce sont des « **ANCRES** ».

Et elles sont bien conservées,
presque toutes différentes et décorées.

Alors, allons jeter l'ancre devant ce fameux mur,
le temps nécessaire pour les passer en revue,
une à une.





Localisation.

Rue du Pont

Premier bâtiment à droite en venant du château,

Le portail d'entrée vers le parc du château s'appuie sur son pignon.



1 -

LE

BÂTIMENT





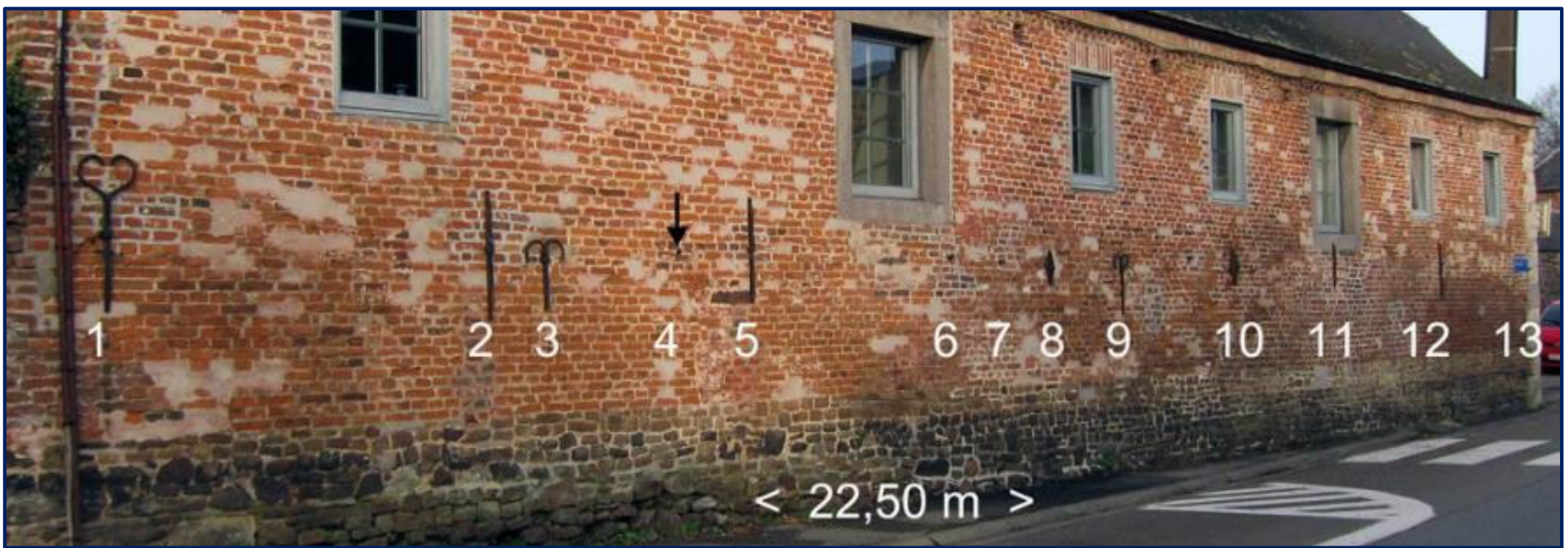
Longeant le parc du château, le bâtiment sur lequel se situent les ancras est une « dépendance du XIX^e s. conservant un gros œuvre du siècle précédent... Toiture d'ardoises à croupettes et légers coyaux.¹ »



Le pignon de droite et la façade avant sont en pierre calcaire tandis que la brique est utilisée pour celui de gauche et la façade arrière.

- ♦ Grâce à une « *courte pièce de bois clouée obliquement au pied du chevron²* », le coyau, avec sa courbure au bas de la toiture, empêche l'eau de pluie de trop humidifier le mur.
- ♦ Réunissant les deux pans principaux du toit sans descendre aussi bas que ceux-ci, la croupette triangulaire diminue la prise au vent tout en assurant sa stabilité.





C'est sur cette façade arrière en briques que les emplacements de nos ancrs s'alignent presque à la même hauteur. Cette ligne correspond à la séparation entre le rez et l'étage du bâtiment, le niveau du rez étant plus bas que le niveau de la rue.

On remarque que :

- ♦ le soubassement du mur est maçonné avec des moellons où se mélangent calcaire et grès dont du ferrugineux,
- ♦ venant du niveau du sol, plus on s'élève, plus ce soubassement est irrégulier.

2 –

LES

ANCRÉS



Les murs anciens, construits en moellons, avaient entre 50 et 60 cm d'épaisseur.

Ils étaient élevés en deux parements entre lesquels on déversait du mortier sur des pierres de tout venant.

Imposants et lourds, ces murs ? Certainement.

Il était donc nécessaire de les stabiliser

et de relier les murs se faisant face,

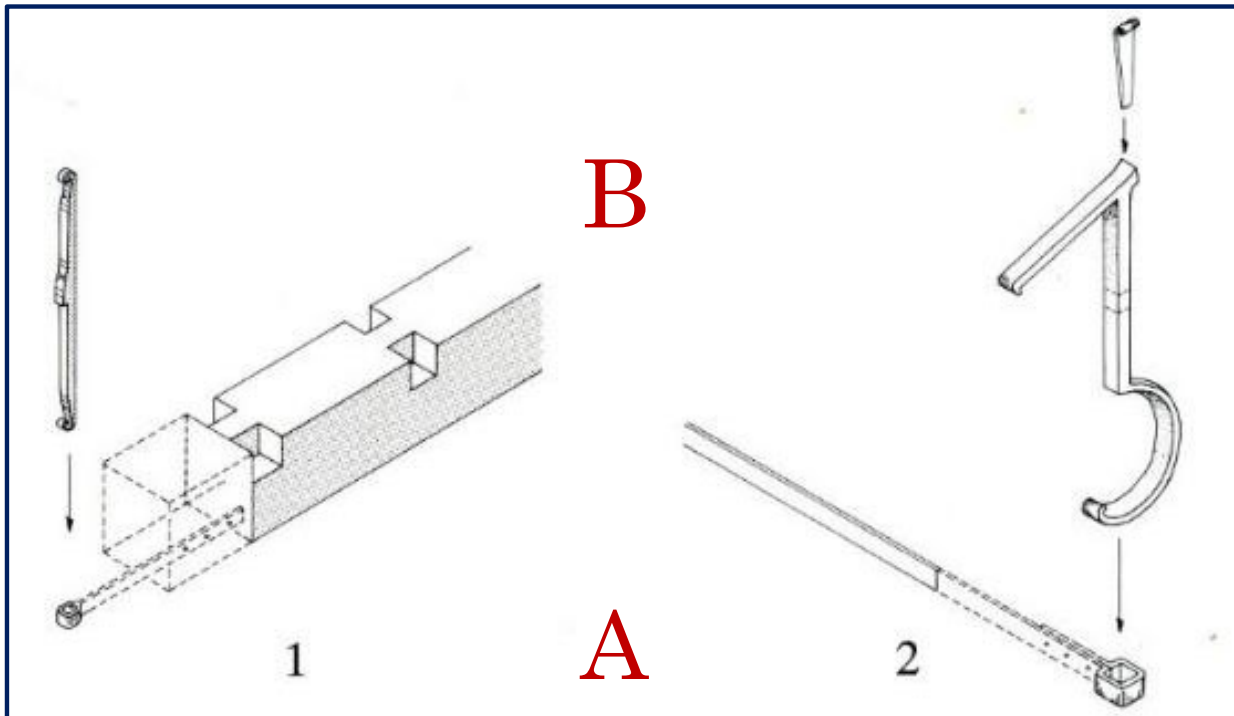
de « *solidariser la poutraison interne et les murs³* ».

On utilisait dès lors l'ancre et son tirant !



Le tirant, une pièce métallique (voir schéma ci-dessous⁴) se terminant par un **œillet**, il peut, après avoir percé le mur **A** :

- ♦ se clouer à une poutre traversant la pièce de A en B (1),
- ♦ traverser la pièce dans toute sa largeur et déboucher directement au mur opposé **B** (2),
- ♦ s'accrocher à un sommier soutenant une poutre en A.



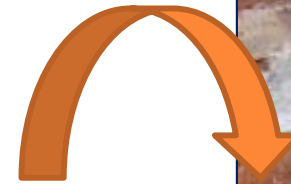
Le tirant sera alors

« immobilisé à l'extérieur par une **ancre** glissée verticalement dans l'œillet⁵ ».

Le forgeron donne libre cours à son imagination pour façonner le fer forgé de l'ancre, avec des formes différentes et décoratives.

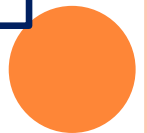
On y trouve également des marques, des traits à direction variée.

Ah, la créativité du "*marchau*", son originalité et son savoir-faire...



À présent
revenons
à nos
ancres
godinnoises !

Nous les passerons en revue,
systématiquement,
une à une.





(2,5/2,5/78 cm)

À l'extrémité inférieure de cette première ancre, une partie aplatie présente un carré traversé par une diagonale tirée de gauche à droite.





La forme de la partie supérieure est peu courante.

La volute, en forme de cœur, est ployée vers l'intérieur et non ouverte vers l'extérieur. (24/21 cm)





Simple
barre
verticale,
l'ancre est
cependant
décorée
à plusieurs
endroits.
(h : 78 cm)



À l'extrémité
inférieure
renflée,
un carré est
traversé
par une
diagonale
tirée de
droite à
gauche.





La barre a été épaissie pour
se bloquer contre l'œillet.

Sous
l'extrémité
supérieure
renflée,
un carré
traversé
par une
diagonale
tirée
également
de droite
à gauche.





Cette ancre est une barre de 44 cm se déployant en deux volutes à son extrémité supérieure (29/19 cm).

Elle présente trois particularités :

- ♦ ses proportions sont inhabituelles,
- ♦ la partie haute repose directement sur l'anneau de l'œillet.
- ♦ de plus, elle est consolidée par une pièce métallique fixée au bas des volutes.



À l'extrémité inférieure, de haut en bas,
on distingue successivement cinq formes
géométriques marquées
de traits différents :

- 1 - un simple rectangle horizontal,
- 2 - un rectangle vertical barré d'une croix,
- 3 - un simple rectangle horizontal,
- 4 - un rectangle vertical strié de deux traits
verticaux,
- 5 – une extrémité inférieure renflée striée
par trois traits obliques creux, de droite à
gauche.





Sa partie supérieure est très décorée, les deux volutes reproduisant les dessins géométriques du bas, dans le même ordre mais avec parfois un trait en moins car l'épaisseur du support métallique est moindre.





C'est un vide laissé dans le mur là où passait un tirant qui a disparu.

Mais aurait-il pu être transféré à un autre emplacement ?

Cela ne serait pas impossible !

« Certains ancrages sont relativement récents car mis en place lors du recintrade du bâtiment afin de la stabiliser (années 1990-1992)⁶ ».

Ce n'est qu'une hypothèse.





La simple barre verticale
est décorée à plusieurs endroits
comme les précédentes.

(2,5/2,5/75 cm)

L'extrémité inférieure
est aplatie et
agrémentée de
dessins géométriques :
une croix tracée
dans un rectangle
vertical dont
les petits côtés
sont soulignés par
des traits horizontaux.



Ces mêmes formes géométriques se retrouvent
en haut et au centre de l'ancre.



La partie centrale est
également renforcée





Deux œillels perdus au milieu de briques...





De facture plus récente, cette ancre, en fonte aciérée, est de fabrication industrielle. Depuis 1930, elles sont utilisées comme décoration, sauf rares exceptions.

C'est un simple losange avec un minimum de décoration.

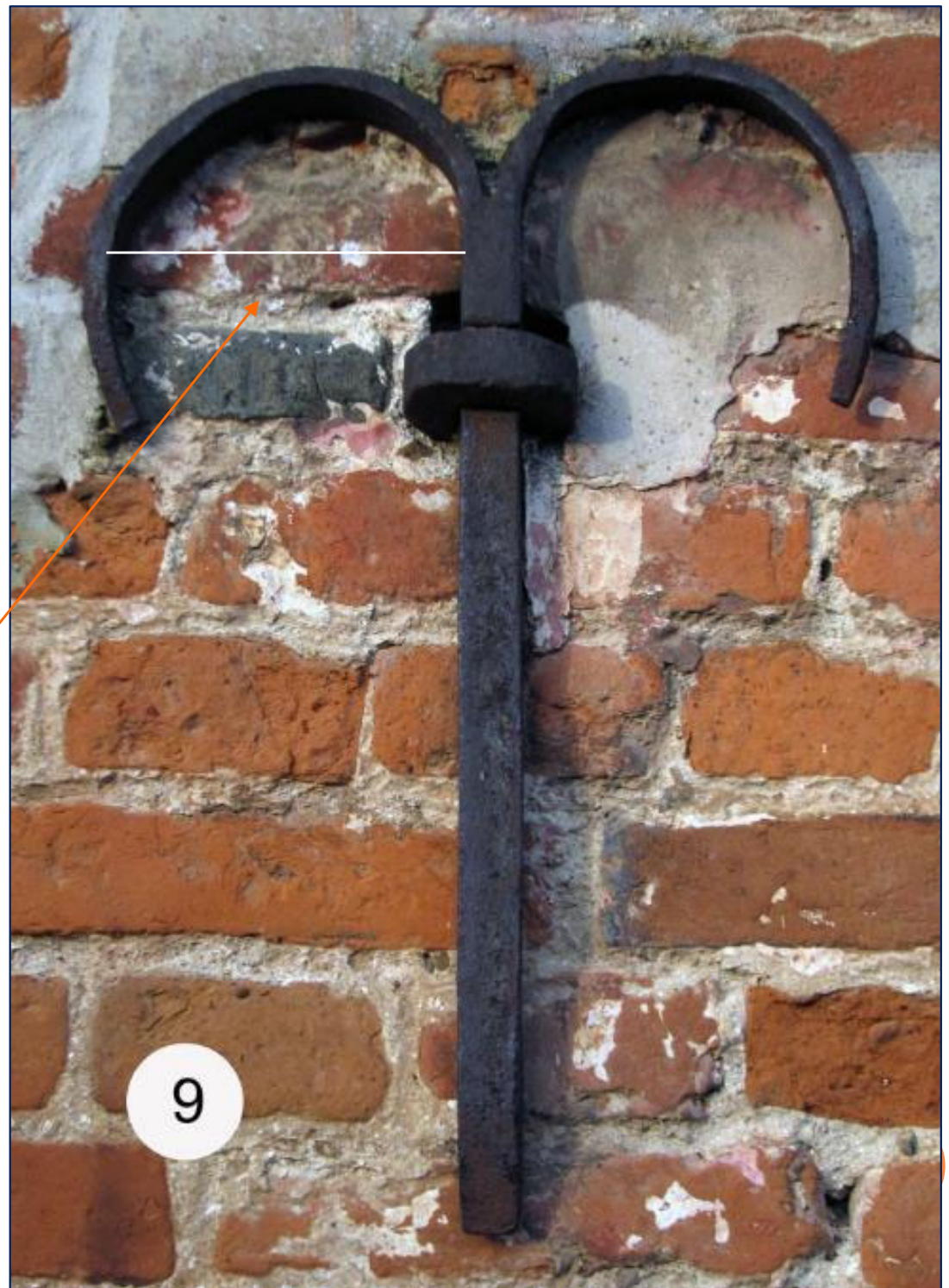
Au centre, un boulon de serrage appliqué sur le tirant. (13/32 cm).



Si le dessin de cette ancre et ses proportions inhabituelles sont semblables à celle située au troisième emplacement, on n'y trouve cependant pas sa recherche décorative.

h : 57 cm.

L'arc de la volute est de 30 cm en longueur.



On peut retrouver cette
forme d'ancre en losange
sur d'autres bâtiments.

Il est de fabrication
industrielle.

Sans aucun motif décoratif,
on privilégie la
facilité de son emploi.

(19/39 cm)



Nettement plus réduite en hauteur (53 cm), cette simple barre verticale est identiquement marquée aux extrémités...

... par
un carré
traversé par
une diagonale
tirée de droite
vers la gauche.





L'ancre
a une
épaisseur,
de forme
bombée,
jusqu'à
2,5 cm.

Elle a
aussi
une
attache
avec
le tirant,
très différente.





Cette ancre est
une simple barre
verticale décorée
aux extrémités.
C'est la réplique
du n° 2.
(2,5/2,5/77 cm)

Au-dessus de
l'extrémité
inférieure renflée,
un carré traversé
par une diagonale
tirée de droite
à gauche.



Sous l'extrémité
supérieure renflée,
un carré traversé
par une diagonale
tirée de droite à
gauche.

L'ancre est
épaissie pour se
bloquer contre l'anneau.





Coupe de l'œillet
d'un tirant.



Ce mur présente une grande variété d'ancres.
Si vous souhaitez découvrir leurs particularités,
sur place, munissez-vous de jumelles
pour les observer en détail.

En effet, c'est grâce à l'agrandissement
de certaines photos qu'on a pu déceler
les marques et les décorations.

D'autres ancres consolident et décorent
les murs de maisons anciennes godinnoises.
On vous les fera découvrir prochainement.



On espèrent avoir satisfait votre curiosité
mais également avoir suscité
un peu d'étonnement...

Que ces vulgaires ferrailles,
à côté desquelles on passe si souvent,
retiennent à présent un regard plus attentif de votre part,
c'est l'objectif de ce montage !

**C'EST DE LA MITRAILLE INTÉRESSANTE
POUR RECHARGER NOTRE INTÉRÊT
POUR L'HISTOIRE DE GODINNE.**



Références :

¹ - *Astrid Tanghe et Thérèse Van den Noortgaete* in *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, Wallonie, 22³, Namur, Arrondissement de Dinant, 1996, p. 1165.

Témoignage de Madame Mathy.

² - *Luc-Fr. Genicot et Patricia Butil, Sabine De Jonghe, Bernadette Lozet, Philippe Wéber*, *Le Patrimoine rural de Wallonie, La maison paysanne*, Volume 2, Crédit Communal, 1996, p.188.

³ - *Architecture Rurale de Wallonie*, Condroz, Centre d'Histoire de l'Architecture et du bâtiment de l'UCL à Louvain-la-Neuve, Pierre Mardaga, 1989, p.132.

⁴ - Id. 2, p. 267.

⁵ - Id. 2, p. 266.

⁶ - Témoignage de Madame Mathy, propriétaire.

Site à consulter :

<https://culturalite.be> › petitpatrimoine



Réalisation :

Jacques Latour
&

Serge Collard,
ferronnier d'art,
pour toutes les données
techniques concernant
la ferronnerie.

Le 13 avril 2021

